



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

08/10/2013

08/10/2013

1-09-13 PO302

#### 1. Intitulé du projet

RD139, rectification de virages et création d'un point d'arrêt transport en commun.

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Identité physique

Nom : Prénom : 

##### 2.2 Identité morale

Denomination sociale : Conseil Général

Conseil Général du Gard

Dénomination commerciale de l'organisme

Téléphone : 04 66 41 12 34

ALARY Damien - Président du Conseil Général

R 12131101010119110101017131

Format : 01/01/2013

Signature du Maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°) Infrastructures routières.	
6°d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.	Le projet s'étend sur 280 mètres linéaire environ.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Polychromie autorisée, ou pas, du formulaire : inspiré des modèles de l'application

##### 4.1 Nature du projet

Modification d'une partie du tracé de la Route Départementale 139 avec suppression de deux virages par un alignement droit.

Aménagement d'un point d'arrêt pour les transports en commun "Edgard".

Mise en sécurité de deux accès privatisés existants sur la RD139.



Le Président

**Direction des  
Déplacements et  
des Transports**

**Service d'Appui  
Environnemental**

affaire suivie par  
Jean-Michel COLIN

Tél. : 04.66.70.54.31

Références  
JMC/KTN./2013/n°42

**BORDEREAU D'ENVOI**

des pièces transmises à la DREAL Languedoc-Roussillon  
520, allée Henri II de Montmorency  
34064 MONTPELLIER CS 6907 Cedex 2

Objet : Demande d'examen au cas par cas, préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Désignation des pièces	Nombre de pièces	Observations
Demande d'examen (fiche Cerfa et ses annexes) relative au projet de rectification de virages et création de points d'arrêts pour les bus, sur la RD 139 sur la commune de Beauvoisin.	1	Transmis par voie électronique au Préfet de Région et publication sur le site internet de la DREAL-LR

Nîmes le – 8 OCT. 2013

Le Directeur des Déplacements et  
des Transports

Pascal BONNIFET

Copie : UT VAUVERT, SPMO

Le nouveau tracé routier permettra de supprimer des courbes sinueuses d'un itinéraire très emprunté et notamment par les P.L.

Il permettra la création d'un point d'un arrêt de Bus sécurisé, pour le ramassage des scolaires.

Enfin, le projet prévoit également de regrouper deux sorties directes sur la RD 139. L'ancienne voie servira de rétablissement et une nouvelle sortie sécurisée sera créée sur le futur tracé.

Cette opération se déroulera en trois phases sur une durée de trois mois.

Les phases de réalisation seront les suivantes :

- phase 1 : travaux préparatoires, libération d'emprise, terrassements et assainissement de la plate-forme
- phase 2 : réalisation des remblais, des structures et de la chaussée de la RD139
- phase 3 : réalisation des équipements (signalisations horizontale et verticale) et des finitions.

Les travaux seront effectués sous circulation avec mise en place de restrictions en fonction des tâches exécutées : limitation de vitesse, mise en place d'alternat.

Le trafic supporté actuellement par la RD139 est de 3 800 véhicules/jour.

La réalisation de cette opération n'aura aucune incidence sur le trafic actuel de la route.

## Mise en compatibilité des documents d'urbanismes.

DUP code de l'expropriation si les acquisitions amiables n'aboutissent pas.

D.U.P au titre du code de l'expropriation, si les négociations amiables n'aboutissent .

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- surface de la route actuelle	- 1 600 m <sup>2</sup>
- nouvelle surface imperméabilisée	- 1 100 m <sup>2</sup>
- parties de l'ancienne chaussée supprimée pour le projet	- 400 m <sup>2</sup>
- surface imperméabilisée après travaux	- 2 300 m <sup>2</sup>

4.6 Localisation du projet  
Adresse et commune(s)  
Région : Occitanie

Coordonnées géographiques  
Pour les coordonnées GPS (S+D) : Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ " E Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ " N

Point de départ  
Long. -4 ° 47 ' 00.0 " E Lat. 43 ° 42 ' 57.7 " N

Point d'arrivée  
Long. -4 ° 47 ' 11.2 " E Lat. 43 ° 42 ' 57.4 " N

Communes traversées  
L'opération est située entre les communes de Vestric et Candiac Beauvoisin et Vauvert.

4.7 Il s'agit d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage fait l'objet d'un étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date aurait été autorisé ? \_\_\_\_\_

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quelles travaux s'agit-il ? \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière pour la totalité de l'aménagement. Le nouveau tracé viendra impacter des friches.

Existe-t-il un ou plusieurs documents ou plans annexés à la demande d'autorisation de concerment réglementaire et/ou document de référence à prendre en compte dans l'évaluation ?

PLU du 13/12/2005 pour Beauvoisin,  
PLU du 12/03/2007 pour Vauvert,  
POS du 27/09/1991 pour Vestric et Candiac.

Zones Nc.

POV : 15 km/h sur 200 mètres et 30 km/h sur les autres sections de la voirie. Cela concerne les zones Nc.

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Completer le tableau suivant pour tous les enjeux identifiés, notamment en précisant les informations disponibles sur le site internet.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire protégé par une ZNIEFF, une Natura 2000, une réserve naturelle, un espace naturel sensible, un site d'intérêt patrimonial ou un site classé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A un kilomètre de la ZNIEFF de type 1 Rhony / Vistre. En limite du périmètre du Plan National d'Actions.
Sur un territoire inscrit au plan local d'urbanisme prévisionnel (PLU) ou au plan d'aménagement et de gestion (PAG).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire aménagé en cours de planification ou en cours de délibération.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire aménagé en cours de prévention de la DSDU, d'aménagement des sols et de rénovation en cours de délibération.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Beauvoisin:</b> PPRI Rhône en cours d'élaboration</p> <p><b>Vauvert, Vestric et Candiac :</b> PPRI du Vistre en cours d'élaboration, prescrit le 11/01/2012. Le projet est en limite du zonage concerné.</p>	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		En limite de la ZPS FR 9112015 Côtieres Nîmoises.
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

Le présent envoi sera traité dans les meilleurs délais, mais il peut être nécessaire d'ajouter des documents.  
Veuillez compléter le tableau ci-dessous.

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déficitaire pour : - apport de matériaux de carrière pour réaliser les remblais, - apport de matériaux pour la réalisation des couches des chaussées.
Milieu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.  
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

			<b>Superficie de l'ordre de 2 000 m<sup>2</sup> sur des friches.</b>
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des travaux de l'opération mais pas d'habitation à proximité immédiate.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de chantier, lors du compactage des fonds de forme, des couches du corps de chaussée et de la couche de roulement.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage de l'infrastructure routière n'est pas prévu.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : Emission de GES par les engins de chantier et lors des livraisons des matières premières.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets qui seront très limités en volume seront évacués conformément au Plan Départemental d'Elimination des Déchets du BTP.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées ou si l'on sait elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles.

6.3 Les incidences du projet identifiées ou si l'on sait elles susceptibles d'avoir des effets de nature transversale ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

(Au regard du temps nécessaire pour réaliser cette évaluation, estimez-vous capable de déterminer que votre projet n'a pas besoin d'une étude d'impact ou qu'il peut être dispensé d'étude d'impact ?)

Ce projet, eu égard :

- d'une part que l'opération est limitée à un aménagement sur place débordant peu de l'emprise routière existante,
- d'autre part que l'environnement rencontré ne présente pas d'enjeux,

il en résulte que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

Cet aménagement répond essentiellement à un enjeu de sécurité routière.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.  
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres, au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-dessous indiquant les annexes jointes ou présentées lors de l'évaluation. Only les portées auquel je suis rattaché.

### Objet

## 9. Engagement et signature

Je déclare avoir lu et compris le mode de dépôt de ce formulaire (Article 4 bis)

NIMES

- 8 OCT. 2013

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur  
des Déplacements et des Transports

Pascal BOUAFI